

# FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

novembre 2017

## Données pour le mois de novembre 2017 :

► En novembre 2017, on dénombre 5 961 évènements, 5 925 naissances et 36 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En novembre 2017, on dénombre 8 858 nouveaux prestataires ce qui représente une diminution de 56 prestataires (▼0,6%) par rapport à l'année précédente<sup>1</sup>.

	novembre 2016	novembre 2017	Variation annuelle <sup>1</sup>	
			N	%
Régime de base	6 779	6 752	(27)	▼ -0,4%
Régime particulier	2 135	2 106	(29)	▼ -1,4%
<b>Total</b>	<b>8 914</b>	<b>8 858</b>	<b>(56)</b>	<b>▼ -0,6%</b>

► En novembre 2017, les 8 858 nouveaux prestataires admis se répartissent comme suit :

- 4 745 (53,6%) femmes
- 4 113 (46,4%) hommes

## Cumulatif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

► Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, l'ISQ estime à 77 150 le nombre de naissances au Québec, 67 568 de ces évènements (87,6%)<sup>2</sup> ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, on compte 67 927 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 67 568 (99,5%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2016 et 2017		Évènements	
	2016	2017	N	%
Naissances	69 804	67 568	(2 236)	▼ -3,2%
Adoption	357	359	2	▲ 0,6%
<b>Total</b>	<b>70 161</b>	<b>67 927</b>	<b>(2 234)</b>	<b>▼ -3,2%</b>

► Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, on compte 116 144 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 90 413 (77,8%) ont opté pour le régime de base, alors que 25 731 (22,2%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 116 144 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	398	175	573	0,5%
20 - 24 ans	6 216	2 588	8 804	7,6%
25 - 29 ans	25 293	7 324	32 617	28,1%
30 - 34 ans	32 527	7 855	40 382	34,8%
35 - 39 ans	19 021	5 070	24 091	20,7%
40 - 44 ans	5 378	1 871	7 249	6,2%
45 ans et +	1 580	848	2 428	2,1%
<b>Total</b>	<b>90 413</b>	<b>25 731</b>	<b>116 144</b>	<b>100,0%</b>

## Cumulatif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (suite) :

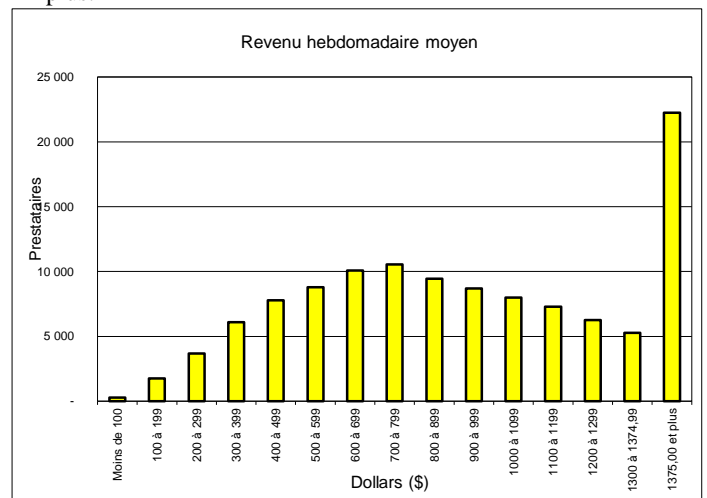
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 27 024 prestataires (23,3%);
- Montérégie, avec 21 937 prestataires (18,9%);
- Capitale-Nationale, avec 11 285 prestataires (9,7%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,0 % des nouveaux prestataires de 2017 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2016	%	2017	%
<b>Salariés</b>	113 281	94,8%	110 340	95,0%
<b>Autonomes</b>	3 709	3,1%	3 522	3,0%
<b>Mixtes</b>	2 442	2,0%	2 282	2,0%
<b>Total</b>	<b>119 432</b>	<b>100,0%</b>	<b>116 144</b>	<b>100,0%</b>

► Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 96 564 prestataires (83,1%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
<b>Maternité</b>	526,15
<b>Paternité</b>	636,01
<b>Parentale</b>	496,95
<b>Adoption</b>	625,07

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, 5 734 (4,9%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,13 \$.

► Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2017, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 196 564 prestataires.

De ce nombre 155 314 (79,0%) sont sous le régime de base et 41 250 (21,0%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.